

---

# Les circulations des enseignants et chercheurs africains

Controverses, pratiques et politiques

*The movement of African teachers and researchers. Controversies, practices and policies*

*La circulación de los docentes e investigadores africanos. Controversias, prácticas y políticas*

Hamidou Dia et Luc Ngwé

---

- 1 Ce dossier s'attache à combler un vide dans le champ des études sur les mobilités académiques. En effet, un intérêt constant pour les migrations des étudiants africains vers d'autres régions du monde s'est développé depuis l'accès à la souveraineté internationale de la plupart des États du continent. Ces travaux ont mis en relief l'engagement de cette population qui représente une élite éduquée dans l'élaboration de politiques d'émancipation économique, culturelle et sociale des pays dont elle est originaire (Ndiaye, 1962 ; Dieng, 2011). Ces recherches ont permis également de montrer les dynamiques de transformation de cette partie de la jeunesse toujours en quête de formation à l'étranger, notamment à travers la mise en évidence de l'évolution des caractéristiques sociologiques, démographiques et économiques des profils qui la composent, les phénomènes de différenciation des trajectoires en son sein, les investissements pluriels qu'elle révèle à la fois dans les pays d'études et ceux de départ, les difficultés auxquelles certains peuvent être confrontés pour valoriser leurs diplômes, leurs qualifications, leurs compétences et les rapports d'altérité qui sont éprouvés au sein des espaces où ils poursuivent leurs études, souvent des institutions universitaires de grandes villes européennes (Niane, 1992 ; Guimont, 1997 ; Renaudat, 1998 ; Amougou, 1998). Plus récemment, de nouvelles recherches ont mis au jour les dynamiques multipolaires de la poursuite des apprentissages à l'étranger des étudiants issus du continent africain ; des destinations longtemps invisibles dans les travaux dominants suscitent l'intérêt des chercheurs, par exemple les pays arabes ou encore ceux des pays de l'ex-Union des républiques socialistes soviétiques (Sall, 2009 ;

Dia, 2014 ; Leclerc-Olive et Hily 2016 ; Touré, 2014 ; Yengo et de Saint-Martin, 2017). D'autres chercheurs questionnent de nouvelles dynamiques dues aux mobilités entre pays du Sud, en particulier africains, à la faveur du développement et des transformations de l'enseignement supérieur depuis plus d'une décennie : renouvellement et agrandissement de la carte universitaire, structuration d'espaces universitaires régionaux, émergence et épanouissement d'institutions universitaires privées, mise en œuvre de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur du Nord qui se déploient à l'international, entre autres (Lebeau, 2006 ; Mazella, 2009 ; Eyebihi, 2011a ; Sall, 2012 ; Gomis, 2013 ; Eyebihi et Mazella, 2014 ; Sy, 2015). Les évolutions en cours permettent d'ouvrir de nouvelles mises en perspectives historiques qui croisent organisations, mobilités étudiantes et situations/événements socio-politiques sur le continent, par exemple les situations de mobilisation, de contestation et les luttes armées (Blum, 2016 ; Katsakioris, 2016 ; Van Walrawen, 2016).

- 2 Ce dossier poursuit par conséquent la réflexion autour des diplômés africains et/ou afro-diasporés (c'est-à-dire des Africains établis hors du continent), qu'ils soient détenteurs ou non de la nationalité des pays où ils résident ou entre lesquels ils circulent, mais en portant cette fois-ci attention aux enseignants, aux chercheurs établis ou aux jeunes chercheurs (niveau doctoral ou postdoctoral). Pourquoi ? Il y a d'abord le constat de la faiblesse des travaux portant sur cette population, en dehors de quelques recherches pionnières (Guèye, 2001 ; Dedieu, 2003 ; Teferra, 1997 ; Zeleza, 2013). Ensuite, la structuration d'un marché mondial des compétences scientifiques est aujourd'hui largement admise ; les personnes hautement qualifiées, c'est-à-dire répondant « au niveau 5 et + de la norme CITE, ce qui correspond à un niveau de diplôme de 3<sup>e</sup> cycle universitaire (ou post-gradué) et plus » (Waast et Gaillard, 2018), développent la capacité de se mouvoir entre différents systèmes d'enseignement et de recherche, entre différents continents, à la faveur d'une ouverture de plus en plus grande au recrutement de professionnels venus d'ailleurs dans certains contextes universitaires à la fois en Afrique (c'est le cas par exemple de l'Afrique du Sud) ou ailleurs (l'Amérique du Nord constitue la référence en la matière). Aussi, ces *academics* sont-ils issus pour la plupart de « pays non hégémoniques » en matière de science (Losego et Arvanitis, 2008), c'est-à-dire dominés dans la division internationale du travail scientifique et ne disposant pas d'instruments financiers capables d'agir sur les grandes tendances de la production de savoir dans le monde. Toutefois, ces pays disposent de marges de manœuvre à l'échelle nationale pour agir à la fois sur leur propre production de connaissance, sur le choix des sujets et sur celui des partenaires avec lesquels ils travaillent. Dans le cas africain, la situation vient d'être objectivée ; sur la base d'un indicateur, à savoir le nombre d'articles scientifiques publiés annuellement dans le Web of Science (WoS), Waast et Gaillard affirment que l'Afrique représente environ 1,8 % de la production scientifique mondiale (Waast et Gaillard, 2018)<sup>1</sup>. Cette situation qui est liée à la faiblesse des moyens alloués par la plupart des États à la recherche, de l'ordre de 0,2 à 0,3 % de leur richesse nationale, soit dix fois moins en proportion par rapport aux pays développés, ne milite pas conséquemment en faveur de l'inversion, voire de la remise en question de cet ordre actuel des choses. Pourtant, il est admis que la situation économique, politique, sociale et culturelle de l'Afrique contemporaine nécessite la production de savoirs et de connaissances pour sa compréhension, mais aussi pour la construction d'un devenir autre, dont rend compte l'expression *Renaissance africaine* qui connaît un certain succès sur le continent :

[...] si la “renaissance africaine” est entendue, sommairement, comme la capacité de l’Afrique, enracinée dans sa propre histoire et forte de sa mémoire historique, de s’adapter aux défis des temps actuels, de s’insérer dans le concert des civilisations, et en définitive de vaincre le sous-développement, il ne fait pas de doute qu’elle doit tendre à redevenir une société du savoir, qu’elle a pratiqué dans maints épisodes de son histoire régionale, de l’Égypte ancienne au cœur de l’empire Songhaï, et jusqu’à Borno (Samb, 2010, p. 73).

La question légitime qui peut découler de la prise de conscience d’une telle situation est alors la suivante : dans un contexte d’internationalisation de l’enseignement supérieur et de la recherche, quel type d’engagement vis-à-vis du continent développent les professionnels de la production du savoir africains et afro-diasporés évoluant dans le marché du travail mondialisé, et conséquemment quel est leur apport à la science et aux contextes académiques dans lesquels ils sont positionnés ?

- 3 Ces trois éléments (le faible intérêt des chercheurs pour la circulation des enseignants et chercheurs africains, la structuration d’un marché mondial des compétences, la situation particulière des savoirs en Afrique croisée avec l’impératif de construire un devenir autre pour l’Afrique dans le monde<sup>2</sup>, et de faire de la science une science vraiment mondiale, c’est-à-dire soucieuse des apports de tous à l’intelligibilité de l’humain dans toutes ses composantes) permettent de construire une combinatoire permettant de dépasser les termes dans lesquels ont souvent été posés les débats sur la circulation des enseignants et/ou chercheurs africains. En effet, il existe un discours au sein même de l’espace académique, depuis le début des années 1960, selon lequel le départ des scientifiques hors du continent constitue une énorme perte pour les pays : il échapperait à ceux-ci un personnel hautement qualifié qui aurait été utile à leur développement de manière générale, et cette perte créerait les conditions d’un déclin continu hypothéquant chaque jour un peu plus le quotidien de l’Afrique. D’ailleurs, ceux qui partent sont assimilés à des fuyards, des individus ayant déserté leurs responsabilités historiques (Adams, 1968 ; Traoré, 1973). Un tel état de fait s’est popularisé dans la littérature scientifique à travers l’expression « brain drain »<sup>3</sup> ainsi défini par l’Organisation des Nations unies : « [...] a one way movement, or an exodus, that only covered migratory flows, from the developing to the developed countries and only benefited the industrialised countries » (United Nations, 1968). Cette posture tient à l’idéologie développementaliste, laquelle est enchâssée dans les rapports de domination et diligente la nature des relations (coopération de développement) de même que le sens des mouvements : ces derniers ne seraient légitimes que dans le sens Nord-Sud, parce que le besoin d’assistance, d’aide ou de collaboration ne s’exprimerait que dans celui-ci et non celui-là.
- 4 L’un des attendus forts de ce positionnement intellectuel était l’attente et l’exigence d’un retour des concernés à la case départ : les universitaires doivent rester chez eux ou y retourner s’ils sont formés à l’étranger, dans la mesure où les pays ne sortiront de leur état qu’avec, *a minima*, la mobilisation de ces personnes hautement qualifiées.
- 5 Cette thèse connaît de nouvelles inflexions à la fin des années 1980 et au début des années 1990 à la faveur du retour des scientifiques de la diaspora dans leurs pays. Ils s’impliquent dans les systèmes d’enseignement et de recherche et dans la structuration de réseaux permettant de mettre en relation les universitaires et chercheurs établis à l’étranger et leurs pairs restés sur place (Gaillard, Gaillard et Krishna, 2015).
- 6 L’autre grand thème qui structure les échanges et les débats autour des mobilités réfère à la capacité des personnes hautement qualifiées à s’investir pleinement dans des

communautés professionnelles spécialisées et des secteurs économiques où ils sont positionnés tout en restant liés à leurs pays d'origine grâce à une multiplicité d'initiatives à la fois dans leur champ d'activité, ici scientifique, mais aussi en matière politique, religieuse, sociale et économique ; en clair, il s'agit de l'*option diaspora* : on admet que la science est mondialisée, mais en même temps que les chercheurs peuvent se sentir liés à des communautés et des enjeux nationaux, indépendamment du lieu où ils exercent leur métier, fût-ce au Nord ou au Sud (Meyer, 2003 ; Guèye, 2011 ; Guèye, 2016). Dans le cas d'espèce, le pari sur l'efficacité des nouvelles technologies de l'information et de la communication est important. De fait, on peut espérer des retombées pour les États de départ en matière de transferts de technologie, d'envois d'argent, de structuration de réseaux politiques. On passe ainsi du *brain drain* au *brain gain* dont les manifestations peuvent renvoyer à ce qu'une spécialiste des études sur les migrations appelle les *social remittances* : « *Social remittances are the ideas, behaviors, identities, and social capital that flow from host to sending-country communities* » (Levitt, 1999, pp. 926-949). Toutefois, cette *option-diaspora* est elle-même très discutée ; elle serait porteuse d'une contradiction entre deux ancrages apparemment irréductibles (dans la science d'une part ; dans l'origine ou la nation de l'autre) :

[...] The S&T diaspora option is based on a concept with an internal contradiction: the universality of science versus the expatriate scientists feeling of allegiance. Studies show that more "scientific" researchers feel, the more they tend to prefer contacts with professional peers, rather with colleagues who are fellow citizens (Gaillard, Gaillard et Krishna, 2015, p. 276).

- 7 Le caractère diasporique d'un réseau réduirait son potentiel scientifique s'il se limitait au national. Enfin, les diasporas S&T auraient un impact faible sur les collaborations scientifiques internationales (Gaillard *et al.*, 2013 ; Gaillard, Gaillard et Arvanitis, 2013) : les grands projets et programmes de recherche conduits en partenariat, notamment avec les pays du Sud, ne sont pas forcément le fait des diasporas.
- 8 Dans tous les cas, les deux thèses continuent à s'affronter à travers plusieurs études de cas, le départ des chercheurs d'un pays à l'autre, d'une région du monde à l'autre, continuant encore sous certains aspects à être perçu comme étant problématique. Par exemple, il est démontré en Inde que le développement d'un enseignement supérieur de qualité sur place est nécessaire mais guère suffisant pour éviter le *brain drain*. L'Indian Institute of Technology a formé dans les années 1980 des ingénieurs qui ont été contraints d'émigrer pour trouver des emplois en congruence avec leur qualification (Gaillard, Gaillard et Krishna, 2015). Un constat est désormais assez partagé toutefois : « le paradigme de la circulation succède à celui de l'exode des compétences » (Meyer, 2012), pour au moins trois raisons : la recherche se banalise un peu partout du fait de l'émergence d'un espace scientifique de plus en plus complexe qui bouscule l'hégémonie de la triade Europe-Amérique du Nord-Japon et entraîne des rééquilibres aussi bien entre pays qu'entre des villes au sein d'un même territoire national ; ensuite se sont développées de puissantes collaborations scientifiques et technologiques nationales et internationales – ces activités sont caractérisées par la transnationalisation et la privatisation (c'est-à-dire qu'elles peuvent résulter d'initiatives de chercheurs qui ne sont pas forcément mandatés par leurs institutions de rattachement) au point que certains ont pu penser à un développement de « nouveaux collègues invisibles » prenant la forme de grands réseaux internationaux (Wagner, 2008) ; enfin, les systèmes d'enseignement et de recherche puissants élaborent des politiques à la fois de retour et d'attraction de professionnels de haut

niveau – par exemple, les États-Unis sont réputés depuis des décennies pour leur capacité de captation de ces ressources et l’Afrique du Sud offre depuis 2013 des permis de travail d’une durée de sept ans et recrute des étudiants étrangers formés sur place.

- 9 Ce dossier apporte de nouveaux éclairages sur ces controverses scientifiques à la lumière de nouvelles études ancrées sur les univers afro-diasporiques. L’un de ses apports majeurs est de montrer l’*engagement* des chercheurs et enseignants africains installés ailleurs auprès des institutions universitaires et de recherche du continent. Grâce à une pluralité d’initiatives (co-conception de projets et de programmes de recherche, co-publication, co-organisation d’événements scientifiques d’envergure, co-formation, mise à disposition d’informations, etc.), ils contribuent à la vie académique locale. Ce fait est attesté par des collègues installés en Afrique dont les récits constituent l’essentiel du matériau analysé et mis en perspective par Abdoulaye Guèye. À travers l’étude de quatre pays africains (Afrique du Sud, Ghana, Niger et Nigeria), Abdoulaye Guèye montre que ces interventions ont des effets sur les carrières et les dynamiques institutionnelles sur place et remettent profondément en cause la thèse d’une perte sèche pour le continent qui serait causée par l’implication des professionnels africains dans les sphères académiques occidentales. Cet engagement relève d’après Abdoulaye Guèye d’une « injonction éthico-idéologique » théorisée et pratiquée par une partie de l’intelligentsia africaine depuis l’époque coloniale. On est loin par conséquent de la désertion intellectuelle et politique ; la mobilisation est reformulée autrement que par la nécessité d’une présence définitive ou au long cours sur place.
- 10 Cependant, les Africains qui circulent dans différents contextes académiques ne constituent pas un groupe homogène, un groupe compact dont les composantes partageraient les mêmes caractéristiques et seraient mues par des mobiles identiques. Au contraire, les répertoires d’action envers l’Afrique révèlent des *hiérarchies*, des phénomènes de *sélection*, et même des *inégalités* jusqu’ici peu mises en lumière dans les travaux connus. L’article d’Abdoulaye Guèye montre ici comment, dans maints contextes et situations, on ne prête qu’aux riches ; les *African academics* installés dans les pays du Nord choisissent de collaborer avec des collègues restés sur le continent qui sont haut-gradés suivant les standards universitaires, ou qui exercent des responsabilités administratives. Ces inégalités dans l’accès différentiel aux mobilités transparaissent aussi entre les disciplines. Hilaire Pokam explique qu’au Cameroun, ce sont les universitaires issus des sciences naturelles et exactes qui se déplacent plus à l’international que leurs collègues des sciences humaines et sociales. De même, dans le cas de l’Algérie, analysé par Tristan Leperlier, les sociologues tirent davantage leur épingle du jeu que les littéraires du fait d’une meilleure implication dans des projets collaboratifs internationaux et de leur pratique de l’anglais, qui leur ouvre davantage de perspectives.
- 11 La circulation des enseignants et chercheurs africains dans le contexte académique mondialisé bouscule les clivages établis. Lionel et Beverley Thaver donnent des indications statistiques intéressantes sur la composition des effectifs d’Africains venus d’ailleurs en Afrique du Sud. S’ils représentaient en 2014 quelque 8 % des 50 000 enseignants et chercheurs en poste dans ce pays, la plupart d’entre eux, c’est-à-dire 3440/4214 – ce qui représentait 81,6 % – étaient des ressortissants de la partie anglophone de l’Afrique, alors que le chiffre des francophones était de 13 % (554 professionnels). Au-delà de la statistique, c’est l’émergence de pôles de mobilité

des enseignants et chercheurs africains autres que le Nord ainsi que le décloisonnement des espaces linguistiques et politiques constitués qui sont soulignés ici. Situation que prolonge l'analyse de Hilaire Pokam sur les enseignants de l'Université de Dschang au Cameroun.

- 12 Les conditions de circulation des enseignants et chercheurs africains se donnent à lire aussi dans les luttes propres au champ académique elles-mêmes tributaires des histoires singulières des pays, comme le montre l'observation d'un colloque des jeunes chercheurs en études africaines (JCEA) par Hélène Quashie. Dans ce champ des études africaines en France, dans les institutions qui forment pourtant beaucoup de chercheurs et enseignants africains, des savoirs sont invisibilisés ou simplement ignorés et méconnus par leurs vis-à-vis français. De telles pratiques sont assez répandues, y compris à un certain niveau de maturité académique, comme le montrent des études d'autres champs, par exemple celui des études sociales de la science ou STS : « L'indifférence relative des STS pour les Suds dans les années 1980 et 1990 n'a pas pour autant signifié l'absence d'études sociales des sciences dans les Suds » (Dumoulin Kervan, Kleiche-Dray et Quet, 2017).
- 13 Les circulations des chercheurs et enseignants africains dans d'autres contextes académiques peuvent offrir l'occasion d'un *renouvellement des objets, des épistémologies et des idées* qui prévalent au sein de ces derniers. C'est l'hypothèse que font Lionel et Beverley Thaver lorsqu'ils soutiennent que l'arrivée en Afrique du Sud de professionnels issus des formations postcoloniales africaines (anglophones, francophones ou lusophones) présente un potentiel heuristique certain, au regard de la nécessaire contextualisation des savoirs et du caractère situé de ces derniers. L'ouverture est un terreau fécond pour le comparatisme. Hélène Quashie montre tout l'intérêt de la participation de jeunes africains et afro-diasporés à l'organisation de la troisième édition du colloque des jeunes chercheurs en études africaines ; ouverts à des savoirs dissidents produits ailleurs, ou en dehors du *mainstream* des théories africanistes dominantes, ils combattent des idées reçues sur la représentation des études africaines, sur les figures de ce sous-champ, sur les financements de manifestations scientifiques ayant pour objet l'Afrique, sur les entraves à la mobilité des chercheurs africains, sur les préjugés relatifs au rapport des *African academics* à la France. Ils se sont opposés aux quotas pour limiter la présence des collègues établis en Afrique, à la sophistication de l'argumentaire qui sert ainsi de filtrage pour n'admettre qu'un procédé parmi d'autres de soumission des propositions de communication. Hélène Quashie attire l'attention sur une réalité : « Les obstacles sont basés sur des représentations plutôt que sur des faits. »
- 14 De puissantes transformations travaillent l'organisation des systèmes d'enseignement universitaire et de recherche : le fait national est de moins en moins prégnant sous l'effet des activités économiques à grande échelle, et il en est résulté une standardisation progressive des pratiques de gouvernance, de définition des objectifs et des carrières, de sorte que les règles de fonctionnement du marché, et en particulier les principes de retour sur investissement, de rentabilité ou de performance imprègnent de plus en plus les univers académiques (Leclerc Olive, Scarfo Ghellab et Wagner, 2011). Il se dessine comme une espèce de marché mondial de la science, dominé par les pays du Nord ; dès lors, il est difficile de ne pas *croiser la question de la mobilité avec celle de la dépendance* des pays africains. En effet, l'on se rend compte que les circulations ne détruisent pas l'asymétrie qui régit les rapports entre collègues des Suds et collègues

du Nord parfois. Tristan Leperlier rappelle que les Algériens doivent passer par la France et le français pour accéder à l'international, en dépit d'une politique d'arabisation et de l'ouverture à d'autres univers linguistiques, en particulier européens. Hilaire Pokam montre que l'activité scientifique transnationale rejaillit positivement sur le rayonnement des universités et des universitaires camerounais, leur reconnaissance à la fois dans les cercles professionnels grâce à une gradation ascendante dans la hiérarchie universitaire, tout autant que leur statut social. La problématique de la dépendance est peu abordée en termes épistémiques ; par exemple, certains Algériens préfèrent privilégier le rôle politique et national de leur recherche, plutôt que la visibilité auprès de communautés scientifiques et politiques étrangères. Ils ne cherchent pas coûte que coûte à développer des activités en lien avec l'international ou à développer des coopérations scientifiques. Il est nécessaire de reconnaître que les rapports à l'international sont variables et dépendent de facteurs institutionnels, politiques, générationnels, linguistiques et de genre. Toutefois, sans tomber dans les travers du *différentialisme*, le constat de la prédominance du Nord dans la définition des objets scientifiques globaux invite à affronter l'impératif de la recherche et du développement d'une autonomie tout à la fois dans l'organisation des systèmes de recherche, d'enseignement et dans l'élaboration d'agendas scientifiques adossés à des réalités endogènes mais traduisant en même temps des préoccupations globales portées par les professionnels et les institutions du continent africain : on peut réfléchir monde et global à partir de tous les lieux.

- 15 En perspective, et à la lumière des controverses scientifiques et des conclusions majeures de ce dossier, il est possible de proposer de nouvelles pistes de recherche pour pousser plus avant les questionnements autour de la circulation des enseignants et chercheurs, en particulier d'Afrique.
- 16 Il semble important de mettre en débat *la reconfiguration globale de la production de savoirs sur l'Afrique* et sur le monde du fait des transformations économiques au sein du continent, de l'internationalisation accrue des systèmes d'enseignement et de recherche et de l'intensification des mobilités académiques. En dehors de l'Europe et de l'Amérique du Nord, d'autres cadres de construction de connaissances émergent à la fois en Europe de l'Est, en Asie et en Amérique du Sud, alors même qu'à l'intérieur de l'Afrique des nouvelles générations de chercheurs et d'enseignants se formant davantage en fonction des canons professionnels dits internationaux s'affirment. De plus, sur le continent, s'épanouissent de hauts lieux de la recherche comme l'Afrique du Sud, la Tunisie ou encore l'Égypte et des modes de plus en plus élaborés de structuration de réseaux de savoirs y voient le jour, à l'instar des *Ateliers de la pensée* dont la première édition s'est tenue à Dakar et à Saint-Louis du Sénégal du 28 au 31 octobre 2016 :
 

[...] Il s'agit donc [...] de reprendre l'initiative théorique et de poser un regard pluriel sur les réalités du continent africain et sur les futurs qu'il se donne, à partir d'un lieu : l'Afrique (Mbembe et Sarr, 2017).
- 17 Il devient important de faire le point sur *les capacités réelles telles qu'elles existent sur place et ailleurs* : les institutions d'enseignement et de recherche, les statistiques des professionnels engagés, les financements publics et privés de l'activité de recherche, les organisations professionnelles, les supports de publication, de valorisation et de communication, les nouveaux modes de professionnalisation, l'ouverture et l'intérêt pour les autres régions du monde, les connexions entre les ressources sur place et

diasporées, les objets de recherche et les régimes de savoirs et de connaissance qui se déploient.

- 18 Dans un contexte accru d'internationalisation, la prise en compte de la circulation des savoirs, en particulier en Afrique, permet d'interroger à la fois les politiques d'enseignement, de recherche et d'émigration/immigration. Les États au Nord semblent avoir pris une longueur d'avance en la matière en facilitant dans une certaine mesure les circulations des étudiants et des chercheurs étrangers ; à part le cas sud-africain, rares sont les pays du continent à avoir pris conscience de cet enjeu. En effet, formation-enseignement-recherche et politiques de migrations sont à penser ensemble : ce sont des composantes qui s'alimentent mutuellement. Pour la formation de leurs universitaires et chercheurs, pour la structuration et le renforcement de leurs communautés scientifiques, pour favoriser les échanges scientifiques entre pays, entre institutions d'enseignement et de recherche, les pays africains peuvent se permettre de penser de façon audacieuse les politiques de circulations qu'ils élaborent entre eux, et entre le continent et les autres régions du monde (au Nord comme au Sud) : par des incitations à la mobilité, des dispositifs de facilitation du séjour de formation, de recherche ou même d'installation comme le prouvent encore les initiatives sud-africaines dont il a été fait cas.
- 19 L'ambition de retrouver une nouvelle prise sur les savoirs devrait prendre à bras-le-corps la question du financement de la recherche et des systèmes d'éducation et de formation de manière générale, parce que les dynamiques portées par les circulations, par exemple l'émergence d'une élite académique africaine diasporique, ne suffisent pas à développer une réflexion et une pratique scientifique proprement autonomes d'abord physiquement en Afrique. Les États consacrent peu de ressources aux universités et aux rares institutions spécifiquement dédiées à la recherche ; l'un des résultats d'un tel état de fait est que le continent subit le plus durement les effets de l'amplification de ce qu'on a appelé le « mode 2 » de la production scientifique sur l'Afrique et ses multiples branchements diasporiques (Gibbons *et al.*, 1994) : c'est dire que la pratique du métier est guidée par la commande et l'opportunité ; la recherche se fait souvent dans le cadre de projets combinant plusieurs financements, en particulier de bailleurs privés ; ce sont de fortes collaborations internationales adossées à des ressources substantielles levées dans le cadre d'appels à propositions d'envergure comme ceux de l'Union européenne qui permettent de financer des recherches de première main dans plusieurs pays africains ; les résultats de ces recherches sont d'application souvent immédiate car répondant à des demandes précises d'acteurs établis dans d'autres sphères. Ce dossier invite par conséquent à élaborer un agenda de recherches autour de ces questionnements.

*Nous remercions la Revue d'Anthropologie des Connaissances qui nous a accompagnés dans ce dossier, depuis sa présentation à la sixième édition de la European Conference on African Studies le 10 juillet 2015 à Paris jusqu'à son parachèvement, particulièrement Joëlle Le Marec pour sa disponibilité, ses conseils et sa bienveillance.*

---

## BIBLIOGRAPHIE

- Adams, A. (1968). *The Brain drain*. New York: The Macmillan Company.
- Amougou, E. (1998). *Étudiants d'Afrique noire en France. Une jeunesse sacrifiée ?* Paris : L'Harmattan.
- Blum, F. (2016). Ce que les indépendances firent à la FEANF : des étudiants en diaspora face à leurs États. In F. Blum, P. Guidi, O. Rillon (dir.) *Étudiants africains en mouvements. Contribution à une histoire des années 1968* (pp. 265-278). Paris : Publications de la Sorbonne.
- Dedieu, J.-P. (2003). Les élites africaines, enjeu de la diplomatie des États-Unis. *Politique étrangère*, 68(1), 199-131.
- Dia, H. (2014). L'Afrique qualifiée dans la mondialisation. *Hommes et migrations*, 1307.
- Dieng, A.A. (2011). *Mémoires d'un étudiant africain. De l'école régionale de Diourbel à l'université de Paris (1945-1960)*. Dakar : CODESRIA.
- Dumoulin Kervran, D., Kleiche-Dray, M., Quet, M. (2017). Les STS ont-elles un Sud ? Penser les sciences dans/avec les Suds. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 11(3). 423-454.
- Eyebihi, E. (2011a). L'alignement de l'enseignement supérieur ouest-africain : la construction des savoirs entre intranéité et extranéité. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, hors série, 3, 43-59.
- Eyebihi, E., Mazella, S. (2014). Observer les mobilités étudiantes Sud-Sud dans l'internationalisation de l'enseignement supérieur. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 13, 7-24.
- Gaillard, J., Gaillard, A.M. (1998). *International migration of the highly qualified: A bibliographic and conceptual itinerary*. New York: Centre for Migration Studies.
- Gaillard, A.M., Canesse, A.A., Gaillard, J., Arvanitis, R. (2013). Euro-Mediterranean Science and Technology Collaborations: a Questionnaire Survey. In C. Morini, R. Rodriguez, R. Arvanitis, R. Chaabouni (Eds.), *Moving to the future in the Euro-Mediterranean Research and Innovation partnership - The experience of the MIRA project* (pp. 79-102). Bari & Paris: Options Méditerranéennes (Series B - Studies and research), CIHEAM.
- Gaillard, J., Gaillard, A.M., Arvanitis, R. (2013). Determining Factors of International Collaboration in Science & Technology: results of a questionnaire survey. In J. Gaillard, R. Arvanitis (Eds.), *Research collaborations between Europe and Latin America. Mapping and Understanding partnership* (pp. 101-150). Paris: Éditions des Archives contemporaines.
- Gaillard, J., Gaillard, A.M., Krishna, V.V. (2015). Return From Migration and Circulation of Highly Educated People: The Never-ending Brain Drain. *Science, Technology & Society*, 20(3), 269-278.
- Gibbons, M., Limoges, C., Nowotny, H., Schwartzman, S., Scott, P., Trow, M. (1994). *The new production of knowledge: the dynamics of science and research in contemporary societies*. London : Sage.
- Guèye, A. (2001). *Les intellectuels africains en France*. Paris : L'Harmattan.
- Guèye, A. (2011). Quelques réflexions sur la contribution des chercheurs africains expatriés à la recherche en sciences humaines et sociales en Afrique. In M. Leclerc-Olive, G. Scarfo Ghellab, A.C. Wagner (Eds). *Le monde universitaire face au marché. Circulations des savoirs et pratiques des acteurs* (pp. 325-337). Paris : Karthala.

- Guèye, A. (2016). Expatriation et développement : l'investissement des universitaires africains en poste en Amérique du Nord dans le renforcement des institutions de recherche en Afrique. *Journal of African Transformation*, 1(2), 23-50.
- Guimont, F. (1998). *Les étudiants africains en France (195-1965)*. Paris : L'Harmattan.
- Katsakioris, C. (2016). Engagements politiques et mobilisations des étudiants africains en URSS (1960-1974). In F. Blum, P. Guidi, O. Rillon (Eds.) *Étudiants africains en mouvements. Contribution à une histoire des années 1968* (pp. 299-313). Paris : Publications de la Sorbonne.
- Lebeau, Y. (2006). Pressions sur l'enseignement supérieur au Nord et au Sud. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 5, 273-196.
- Leclerc-Olive, M., Scarfo Ghellab, G., Wagner, A.C. (2011). *Le monde universitaire face au marché. Circulations des savoirs et pratiques des acteurs*. Paris : Karthala.
- Leclerc-Olive, M., Hily, M.A. (2016). Former des élites : mobilités des étudiants d'Afrique au nord du Sahara dans les pays de l'ex-bloc soviétique. *Revue européenne des migrations internationales*, 32(2).
- Levitt, P. (1999). Social Remittances : A Local-Level, Migration-Driven Form of Cultural Diffusion. *International Migration Review*, 32(124), 926-949.
- Losego, P., Arvanitis, R. (2008). La science dans les pays non hégémoniques. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2(3), 334-342.
- Mazella, S. (dir.) (2009). *La mondialisation étudiante. Le Maghreb entre Nord et Sud*. Paris : Karthala/IRMC.
- Meyer, J.-B (2003). Diasporas : concepts et pratiques. In R. Barré, V. Hernandez, J.-B. Meyer, D. Vinck (dir.), *Diasporas scientifiques/Scientific Diasporas*. Paris : Éditions de l'IRD, CD-Rom.
- Meyer, J.-B (2012). La circulation des compétences dans un monde multipolaire. Paris : Campus France, *Repères*, 11, 6 p.
- Mbembe, A., Sarr, F. (2017). *Écrire l'Afrique-monde*. Paris-Dakar : Philippe Rey/Jimsaan.
- Mbembe, A. (2017). Penser le monde à partir de l'Afrique. Questions pour aujourd'hui et demain. In A. Mbembe, F. Sarr (dir.), *Écrire l'Afrique-monde* (pp. 381-393). Paris-Dakar : Philippe Rey/Jimsaan.
- Ndiaye, J.-P (1962). *Enquête sur les étudiants noirs en France*. Paris : Réalités africaines.
- Niane, B. (1992). Le transnational, signe d'excellence. Le processus de disqualification de l'État sénégalais dans la formation des cadres. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 95, 13-15.
- Renaudat, C. (1998). *Les étudiants africains à Bordeaux*. Bordeaux : Centre d'Étude de l'Afrique noire.
- Samb, D. (2010). *L'Afrique dans le temps du monde*. Paris : L'Harmattan.
- Sall, M.Y (2009). *Al-Azhar d'Égypte, l'autre institution d'enseignement des Sénégalais. Indicateurs statistiques, contributions explicatives et base de données*. Le Caire : Éditions dar El Ittihad.
- Sall, A.S (2012). *Les mutations de l'enseignement supérieur en Afrique, le cas de l'UCAD*. Paris : L'Harmattan.
- Sy, H. (2015). *Classes moyennes et marché de l'enseignement supérieur. Aspirations et stratégies en contextes d'incertitudes*. Paris : L'Harmattan.
- Tefferra, D. (1997). Brain Drain of African Scholars and the Role of Studying in the United States. *International Higher Education*, 7.

Touré, N. (2014). Les étudiants maliens dans l'enseignement supérieur privé au Maroc. Enjeux et stratégies de distinction sociale à l'étranger. *Hommes et migrations*, 1307, 29-36.

United Nations (1968). Outflow of trained personnel from developing countries. Report of the Secretary General, United Nation General Assembly.

Traoré, S. (1973). *Responsabilités historiques des étudiants africains*. Paris: Anthropos.

Van Walrawen, K. (2016). Sawaba's Maquis in Niger and its Students in Eastern Europe, 1958-1969. In F. Blum, P. Guidi, O. Rillon (dir.), *Étudiants africains en mouvements. Contribution à une histoire des années 1968* (pp. 279-297). Paris : Publications de la Sorbonne.

Wagner, C. (2008). *The New Invisible College. Science For Development*. Washington DC: Brookings Institution Press.

Waast, R., Gaillard, J. (2018). L'Afrique entre sciences nationales et marché international du travail scientifique. In Mina Kleiche-Dray (dir.), *Les ancrages nationaux de la science mondiale XVIIIe-XXe siècles* (pp. 67-97). Paris : IRD Éditions et Éditions des Archives contemporaines.

Yengo, P., de Saint-Martin, M. (2017). Quelles contributions des élites « rouges » au façonnement des États postcoloniaux ? *Cahiers d'études africaines*, 57(2), 226.

Zezeza, P. (2013). *Engagements between African Diaspora Academics in the US and Canada African Institutions of Higher Education: Perspectives from North America and Africa*. New York : Carnegie Corporation of New York.

## NOTES

1. Il nous semble toutefois important de diversifier les modes de comptage, de les contextualiser davantage, en intégrant plusieurs facteurs : tout d'abord les comptages ne concernent que les revues en sciences naturelles, sans tenir compte des sciences sociales et humanités, dans le fichier dit « SCI-Extended » du WoS ; ensuite les difficultés d'accès à certaines revues très étroitement liées à des réseaux ou encore l'absence totale de contacts avec certaines maisons d'édition, par exemple (ici nous entendons le rôle de la médiation de certaines personnalités disposant d'un pouvoir d'action dans les revues ou à la tête de certaines collections : une proximité avec ces individus peut baliser le chemin à une publication). Il est aussi utile de prendre en compte la valeur accordée à un type particulier de support dans un espace donné ; les collègues en Afrique francophone, par exemple, utilisent souvent le format du livre (en témoignent les nombreuses publications aux éditions L'Harmattan, qui ont implanté des filiales dans plusieurs pays). On oublie aussi les thèses : l'Association pour la recherche sur l'éducation et les savoirs (ARES) a publié en 2015 une étude qui montre que, sur les 448 thèses sur l'éducation dans les pays du Sud soutenues en France entre 1990 et 2013, la plupart ont été réalisées par des étudiants originaires des pays en développement. 67 % de ces thèses concernaient l'Afrique (ARES, 2015). Dans un travail en cours, en se limitant aux publications du WoS, R. Arvanitis (communication personnelle) signale que les pays d'Afrique représentent 2,03 % de la production mondiale.

2. En dépit d'un travail de déconstruction considérable de nombre de travaux africanistes, les représentations associées à l'Afrique restent tenaces, parce que « [...] dans maints régimes modernes du discours et de la connaissance, le terme "Afrique" évoque presque automatiquement un monde à part. [...] Parce que, à leurs yeux, la vie en Afrique n'est jamais une vie humaine tout court. [...] Au fondement des régimes modernes du savoir, se trouve par conséquent le prédicat selon lequel l'humanité ne partage pas un monde en commun. Ne partageant guère de monde en commun, la politique du monde (et la politique du savoir à

l'échelle globale) ne saurait guère être une politique du semblable. Elle ne pourrait être qu'une politique de la différence » (Mbembe, 2017).

3. La littérature scientifique sur le phénomène du « brain drain » est impressionnante. Jacques et Anne-Marie Gaillard ont listé plus de 1 800 références sur le sujet entre 1954 et 1995 (Gaillard et Gaillard, 1998).

---

## AUTEURS

### HAMIDOU DIA

Sociologue à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et rattaché à l'UMR 196 Ceped (Université Paris-Descartes-IRD). Son intérêt porte sur les circulations, les migrations, les mobilités académiques dans une perspective comparative entre l'Afrique de l'Ouest, l'Europe et l'Amérique du Nord. Il développe actuellement des recherches autour du renouveau des pôles de formation académique dans l'espace CAMES (Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur). Il est en affectation au Sénégal au sein du laboratoire Groupe interdisciplinaire de recherche sur l'éducation et les savoirs (GIRES) de la Faculté des sciences et techniques de l'éducation et de la formation (FASTEF) de l'UCAD (Université Cheikh Anta Diop de Dakar).

Adresse : Centre Population et Développement, Université Paris Descartes et IRD, 45, rue des Saints-Pères, FR-75006 Paris (France)

Actuellement : Groupe interdisciplinaire de recherche

sur l'éducation et les savoirs, Université Cheikh Anta Diop de Dakar, Boulevard Habib Bourguiba.

BP 50 36, Dakar-Fann (Sénégal)

Courriel : hamidou.dia[at]ird.fr

### LUC NGWÉ

Politiste, docteur de l'Université Paris X Nanterre. Il s'intéresse aux transformations de l'enseignement supérieur en rapport avec les mutations des sociétés et aux mobilités académiques. Il est auteur de plusieurs publications sur ces thématiques. Il coordonne actuellement des recherches sur l'éducation professionnelle au Cameroun. Il est chercheur indépendant rattaché à différents groupes de recherches, notamment le Réseau Interdisciplinaire Afrique-Monde de la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (RIAM), l'Association de Recherche pour l'Éducation et les Savoirs (ARES) à l'IRD-CEPED, l'Association de Recherche en Sciences Sociales du Cameroun (Arscam).

Adresse : Association pour la Recherche sur l'Éducation et les Savoirs (ARES), Ceped-IRD, 45, rue des Saint-Pères, FR-75006 Paris (France)

Courriel : lngwe2002[at]yahoo.fr